

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA CDA DU DISTRICT DE HAUTE LOIRE
DU 15 JUIN 2021**

Présents : S. Pouzols, R. Mouilhade, L. Lerat, M. Benalouane, J.N. Falcon, C. Faucuit, D. Cuoq, S. Liogier, J. Soleilhac, P. Fabre, R. Robert et B. Lescop, ainsi que R. Fournel en début de séance

Excusés : B. Chantemesse, P. Avond

- Accueil de Raymond Fournel, Président du District :

Le président se réjouit de pouvoir à nouveau se réunir en présentiel au District, il évoque quelques travaux et projets.

Projet : « Le Club de Football de Demain ». (Extrait du PV N°10 du conseil de district du 02 avril 2021)

Les indicateurs chiffrés mettent en évidence :

- Un nombre de licenciés U6-U18 plutôt stable : 4500 par an
- Un taux de pénétration par catégorie d'âge d'au moins 50%
- Un taux d'infidélité (perte) moyen de - 20% à chaque changement de catégorie
- Le District de la Haute-Loire perd un licencié sur deux en foot à 5 ainsi qu'en foot à 8 et seulement 30% arrivent en U14.

Le groupe de travail CLUB DE FOOTBALL DE DEMAIN autour de Monsieur Daniel SANSANO devient une commission du district de Haute-Loire de Football maintenant que le bureau du Conseil a validé à l'unanimité sa véritable utilité pour le football départemental. Monsieur Laurent Réa en est le président. Il fait le lien avec les différentes instances (Nationales, Régionales et départementales). Ils coordonnent les différents pôles de la commission.

Monsieur Daniel SANSANO est le référent unique. Il valide tous les travaux émanant de la commission. Il est également le responsable du projet vis-à-vis des éducateurs dont les clubs sont en convention avec le District de Haute-Loire de Football.

Madame Sophie BOUCHET et Monsieur Kévin AMARGIER sont responsables de la communication avec les clubs départementaux. Pascal PEZAIRE est chargé de coordonner la construction des différents catalogues techniques avec Julien YVERT (CTD DAP) et Sébastien BOYER (CTD PPF) ainsi que les autres familles du football (arbitres, dirigeants).

Messieurs Thierry REDON et Jean Pierre DEFOUR sont membres de la commission.

La CDA est associée à ce projet, son président a participé à quelques réunions d'informations.

Projet : Reprise des championnats seniors.

Des contacts ont eu lieu avec les clubs seniors du département, et cela laisse penser que les effectifs risquent de subir les conséquences de la pandémie. Un projet de création d'un championnat foot à 8 (seniors garçons) pour la dernière division départementale (D5) pourrait voir le jour à la rentrée de septembre. Les modalités (nombre de phases, horaire, date de la reprise, passage du foot à 8 au foot à 11, construction des poules etc...) sont à l'étude. Cette initiative ne se fera pas sans l'avis des clubs. C'est pour cela que quatre réunions (secteur géographique) sont organisées au mois de juin pour échanger sur le projet. En amont de ces rencontres, le projet a été envoyé aux clubs pour qu'ils puissent en prendre connaissance avant d'en discuter.

Informations du Président de la CDA :

- PV de la CDA du 23 octobre 2020 :

Adopté à l'unanimité.

➤ Prompt rétablissement :

A Mathieu Monat

A Mathieu Pagés

A Corentin Caillon

A l'ensemble des arbitres et leur famille touchée par le COVID-19

➤ Condoléances :

A Félix Merle pour le décès de son papa.

A la famille de Gaston Brenas, membre de la commission des coupes.

A Yoann Teyssoneyre pour le décès de son grand-père

➤ Félicitations :

A Mathis Fournel reçu à l'examen de Ligue

A Tibaut Kazubec reçu à l'examen de Ligue

A L'école Notre Dame de Lavoûte Chilhac qui a été désignée lauréate Nationale par le jury de l'opération « Foot à l'école » pour sa production vidéo.

➤ **Remerciements :**

Marie-Paule Chambon, secrétaire du District pendant de nombreuses années va faire valoir ses droits à la retraite. L'ensemble de la commission des arbitres remercie particulièrement Marie-Paule pour sa collaboration et ses différentes missions de partage des informations entre les arbitres et la commission.

➤ **Travaux arbitrages pendant le confinement :**

Dominique Cuoq avait initié un quizz arbitrage en ligne en début de confinement. La participation étant assez mitigée. Une réflexion est toutefois menée afin de faire vivre ce projet différemment. Merci à Dominique pour cet engagement.

➤ **Bilan des effectifs :**

Avec 120 licences validées réparties de la manière suivante :

- 15 D1
- 15 D2
- 16 D3
- 9 Stagiaires
- 5 D4
- 19 Jeunes arbitres
- 11 Stagiaires
- 19 Ligues
- 6 Auxiliaires
- 5 arbitres hors département

Ce total est en légère hausse par rapport à l'année dernière.

En prévision de la saison future, chacun des arbitres a été appelé par Joseph, Philippe et Bernard. Ce retour est plutôt encourageant dans la projection de renouvellement de licences pour la saison prochaine malgré les deux dernières saisons tronquées que nous venons de vivre.

➤ **Formation Ligue 2020/2021 :**

Mickaël Benalouane et Raphaël Robert ont présenté le bilan de la formation de Ligue de cette année.

6 candidats étaient présents en début de formation, 3 candidats ont été présentés à l'examen de janvier 2021, 2 ont été admis, un autre n'a pas été reçu.

Une deuxième session d'examen aura lieu le 26 juin 2021 à Lyon et nous devrions présenter 3 autres candidats. Espérons pouvoir augmenter notre effectif des arbitres de Ligue.

Cette épreuve demande beaucoup de travail personnel et de rigueur sur une saison.

➤ **Formation Initiale de District 2020/2021 :**

La FFF a diffusé un dispositif d'allègement du statut de l'arbitrage, c'est pour cela que la CDA a décidé d'organiser une formation en juin 2021 afin de permettre à un maximum de clubs du département de débiter la saison dans les meilleures conditions.

Vous trouverez ci-dessous un extrait, de se mettre en règle avec celui-ci.

Statut allégé de l'Arbitrage suite au comité directeur du 6 mai 2021.

Un principe directeur est adopté, celui de faire preuve de bienveillance vis-à-vis du club qui a entrepris les démarches pour continuer à être en règle, ou pour se mettre en règle lorsqu'il était en infraction.

1. Situation d'infraction des clubs

Lorsque le club a inscrit à une ou plusieurs formations le nombre d'arbitre(s) nécessaire afin d'être en règle pour la saison en cours, mais que cette formation n'a pu aller à son terme du fait de la crise sanitaire, alors il sera malgré tout considéré comme étant en règle vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage pour la saison 2020/2021.

A l'inverse, lorsque le club n'a pas inscrit à une ou plusieurs formations le nombre d'arbitre(s) nécessaire afin d'être en règle pour la saison en cours, alors il débutera la saison 2021/2022 dans la situation dans laquelle il se trouvait à l'issue de la saison 2019/2020.

Lors de cette nouvelle FIA, 11 candidatures ont été enregistrées et 8 candidats suivent actuellement la formation étalée sur 3 week-ends de juin.

Pour rappel, lors de la formation d'octobre, 18 candidats étaient inscrits, 14 candidats ont suivi l'intégralité de la formation et 10 ont été reçus.

La formation administrative de ces nouveaux arbitres aura lieu en septembre prochain.

➤ **Bilan des désignations informatiques :**

Le retour de Dominique et Stéphane sur ce sujet est très positif. La maîtrise du nouvel outil de désignations, permet de travailler de manière autonome en prenant en compte l'ensemble des paramètres à notre disposition. Cela permet aussi la mise à jour des désignations en temps réel en cas de contretemps de dernière minute d'un arbitre.

Avec la date et l'horaire des matchs figés après le lundi soir, nous avons remarqué une amélioration dans les désignations jeunes.

➤ **Information CDA pour la saison prochaine :**

- Patrice Avond a décidé de prendre un peu de recul et ne sera plus responsable des désignations jeunes l'année prochaine, il sera remplacé par Philippe Fabre. Merci à Patrice d'avoir assuré cette tâche, parfois difficile, durant si longtemps. Il reste toutefois membre de CDA et participera à d'autres missions.

- Compte tenu de saison blanche, la CDA a décidé de maintenir les différentes catégories d'arbitres validées la saison dernière, sous réserve du renouvellement des licences, de la participation au stage de rentrée ou son rattrapage et de la validation des épreuves physiques.

- Une rencontre en Visio, réunissant la CRA et les CDA est programmée le 23 juin. Alain Sars et Patrick Lhermite aborderont les objectifs de la FFF pour la saison prochaine en termes de recrutement et de fidélisation, et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Ils présenteront également le plan Performances 2024 concernant l'arbitrage, et les groupes de travail mis en place.

➤ **Renouvellement pour la saison 2021-2022 :**

Les documents sont disponibles sur le site du district depuis le 15 juin : https://haute-loire.fff.fr/simple/renouvellement-dossier-arbitre-2021-2022/?doing_wp_cron=1624821903.8385040760040283203125

- **Dossier médical**

La Fédération Française de Football a précisé la modification du Dossier Médical Arbitre votée lors de la dernière assemblée générale début juin 2021.

1. Le Dossier Médical Arbitre devient unique pour les Ligues et Districts en vue de simplification. Toutefois, pour la saison 2021-2022, les anciens dossiers de Ligues et de Districts restent valables.

2. Précision sur le bilan d'échographie cardiaque, celui-ci doit être réalisé une seule fois dans la carrière de l'arbitre.

a. Pour les arbitres déjà nommés avant mars 2019, nous vous rappelons qu'un délai de 3 ans avait été accordé pour réaliser cet examen, c'est-à-dire jusqu'à 30 juin 2022.

b. Pour les arbitres nouvellement nommés "arbitre de district", à partir de ce jour, ils auront 12 mois pour faire l'échographie cardiaque à partir de la signature du premier Dossier Médical Arbitre.

- **Fiche de renseignements :** Merci de la compléter très lisiblement afin de mettre vos coordonnées à jour

- **Autorisation parentale pour les arbitres mineures**

➤ **Stage de début de saison :**

➤ Il aura lieu le samedi 11 septembre prochain, le lieu restant à définir. Vous recevrez les informations précises et la convocation pendant la période estivale. La date du rattrapage n'a pas encore été fixée mais elle aura lieu les 17 ou 24 octobre.

➤ **Préparation physique :**

➤ Vincent Génébrier, CTRA, nous met, une nouvelle fois à disposition, un programme de réathlétisation afin de bien préparer la prochaine saison, la CDA le remercie. Il sera transmis à l'ensemble des arbitres mais chacun est libre de suivre, d'adapter ou de créer sa propre préparation estivale.

➤ **Courriers :**

- De Mathieu Monat prévenant de l'arrêt de l'arbitrage, la CDA le remercie pour les services rendus.

- De Félix Merle qui prend une année sabbatique, courrier lu.

- De Dominique Challet pour son arrêt de l'arbitrage. La CDA le remercie de son message et des services rendus.

- De Racim Benchikh qui pour raison professionnelle retourne dans le District de La Loire. Remerciements et bonne continuation.

La prochaine CDA aura lieu la deuxième quinzaine d'août sur convocation.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été tous abordés, Stéphane Pouzols lève la séance.